

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

de l'Association pour le développement durable de Doudeville et ses environs (A3DE)

Un jugement décevant, mais de belles perspectives pour A3DE

Le prochain rendez-vous de l'opération « Jardins de la biodiversité » de l'Association pour le développement durable de Doudeville et ses environs (A3DE) aura lieu le dimanche 20 mai 2012. Il s'agit d'une visite du jardin de Delphine Debord au 18, route de Canville, 76740 Brametot, de 14 heures à 17 heures, autour de la thématique « Jardiner en écoutant les conseils de la nature » , avec une intervention sur l'accueil de la biodiversité sauvage par Raynald Vasselín, animateur nature, à 15 heures 30.

L'évènement est gratuit. Les visiteurs sont priés de se garer au parking de la Salle des Fêtes de Brametot, qui se situe juste en face de l'entrée du jardin.

Par ailleurs, le 3 mai dernier, l'association a reçu la notification du jugement de son recours contre la décision de la Commune de Doudeville de réviser son plan d'occupation des sols (POS) afin de permettre l'implantation d'une grande surface commerciale et une station-service en face de la Zone d'activités du Champ de Courses.

Pour rappel, il s'agissait du déménagement et de l'agrandissement du magasin Champion (aujourd'hui devenu Carrefour Market) situé en centre-bourg. Pour que ce transfert ait lieu, la Commune a transformé une parcelle agricole à un kilomètre du bourg en terrain à vocation commerciale et a partiellement déclassé la lignée d'arbres qui la longe. Cerise sur le gâteau, le 13 janvier 2012, lors de la cérémonie des voeux, le Maire de Doudeville a annoncé que le projet était abandonné (ainsi que le relate l'édition du 20 janvier 2012 du journal *Le Courrier Cauchois*) !

Malheureusement, notre recours contre la décision de la Commune, s'il n'était pas irrecevable comme l'a tenté de démontrer le cabinet d'avocats qui représentait la Commune, a été rejeté et l'association a été condamnée à payer une somme de 1.000 euros à la Commune. Bien entendu, ce jugement est décevant car l'annulation de la révision simplifiée aurait restauré le classement de la lignée d'arbres et aurait permis d'entamer les discussions qu'il faudra avoir (en plus de bien d'autres) lors de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) sur le devenir de cette parcelle de prairie permanente toujours exploitée en pâturage mais aujourd'hui classée UY (à vocation commerciale) dans le POS de Doudeville.

Est-ce que notre action contre le projet de grande surface aura servi à quelque-chose ? Elle n'est probablement pour rien dans l'abandon du projet, qu'on peut sans doute imputer à des considérations économiques. Néanmoins, elle aura attiré l'attention de la Mairie sur le fait qu'il y avait des habitants de Doudeville et des villages environnants qui y étaient opposés ; elle nous aura beaucoup appris ! et elle aura fourni l'impulsion initiale de la création d'une association de développement durable sur le secteur de Doudeville. Aujourd'hui membre de la fédération Haute-Normandie Nature Environnement, A3DE a de belles perspectives d'action devant elle, à commencer par l'opération « Jardins de la biodiversité » qu'elle a initiée cette année, dont la première manifestation a eu lieu le 8 avril et la deuxième est programmée pour le 20 mai prochain.

Pour plus d'informations sur les activités d'A3DE, les lecteurs sont invités à se rendre sur le site Internet de l'association (<http://www.a3de.org>).

Doudeville le 7 mai 2012

Contact : Victoria Selwyn (présidente d'A3DE)

Tél. : 02 35 56 90 09